

COVID-19 – ajustements des mesures sanitaires en lien avec la durée des périodes d'isolement

De nouveaux ajustements aux mesures sanitaires en milieu de travail ont été annoncés par la CNESST. Ces ajustements sont actuellement en vigueur et touchent la durée de l'isolement pour les personnes ayant été déclarées positives à la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne qui a reçu un diagnostic confirmé de la COVID-19. Une mise à jour a également été effectuée pour les personnes qui sont de retour de voyage.

Voici les informations mises à jour le vendredi 18 mars, à 14 h :

- Mises à jour dans la section [Présence de symptômes et investigation](#)
 - J'ai des symptômes associés à la COVID-19 ou je suis en investigation
 - Je suis diagnostiqué porteur de la COVID-19
 - Je suis autorisé à revenir au travail après une absence motivée par le diagnostic de la COVID-19
 - J'habite sous le même toit qu'une personne en investigation ou qui présente des symptômes
 - J'habite sous le même toit qu'une personne qui a un diagnostic confirmé de la COVID-19
 - Je suis un contact d'un cas confirmé de la COVID-19 qui n'habite pas sous le même toit

- Mises à jour dans la section [Consignes aux voyageurs](#)

Rappel des règles de distanciation et du port du masque :

- Le port du masque est obligatoire lorsque la distanciation minimale d'un mètre ne peut pas être respectée, sans présence de barrières physiques, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Le masque est aussi obligatoire dans tous les véhicules à plus d'un passager et en circulation dans tous les bâtiments.
- Dans les salles à manger et les salles de repos, le port du masque est obligatoire lorsqu'il n'y a pas de consommation de nourriture.
- Maintien de l'exclusion des personnes symptomatiques et des cas positifs des lieux de travail. Le registre doit encore être complété afin de respecter cette mesure.

Merci de votre collaboration habituelle.

Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le www.ville.levis.qc.ca/employes et **rafraîchissez périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question ou tout commentaire, quant à la situation actuelle, composez le **418 835-8299** ou écrivez à infocovid19@ville.levis.qc.ca. Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.